

Les Caisses populaires Desjardins : Rayonnement d'une oeuvre québécoise

MICHEL GAGNÉ, AQEP

Philosophie
D'Alphonse Desjardins

Les Caisses populaires Desjardins bénéficient, au Québec, d'un prestige qui fait certes l'envie de plusieurs institutions financières. Et pour cause; sa philosophie sur le mode de placement et d'épargne fut même convoitée par nos voisins du Sud, les États-Unis. Le 10 février 1984, l'administration postale américaine émettait un timbre-poste commémorant le 50^e anniversaire de la fondation des Caisses populaires fédérales (*Federal Credit Union*). En approfondissant l'histoire, nous découvrons que ces établissements américains ont vu le jour grâce au fondateur du mouvement québécois. Afin de mieux comprendre les raisons qui ont poussé les législateurs américains à adopter le principe, nous traiterons sommairement de l'action menée au Québec. À l'époque où Alphonse Desjardins (figure 1) concevait un plan pour venir en aide au moins nantis, l'économie québécoise connaissait des moments difficiles.

Pour que ses compatriotes aient une place enviable dans la société, Desjardins comprenait qu'il fallait leur donner des moyens à leur portée. Aujourd'hui, voyant la réussite de son œuvre, nous pouvons affirmer qu'il était un visionnaire et un stratège. Desjardins a dû faire face à plusieurs opposants, principalement de la haute finance, qui le considéraient comme un utopiste gauchisant. Faisant fi de tous les obstacles, il réussit à hisser l'étendard d'un éventuel pouvoir économique canadien-français. En aucun temps il n'a voulu que les caisses deviennent des rivales des autres institutions financières. Il considérait plutôt sa façon de penser comme un complément qui rendrait de précieux services parce que son application répondrait à un besoin non prévu par le régime économique alors

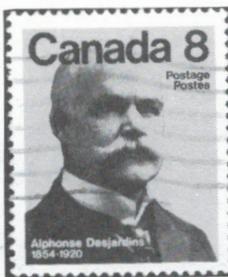


Figure 1.
Gabriel-Alphonse Roy dit Desjardins est le fondateur du système coopératif pratiqué par les caisses populaires du Canada et des États-Unis.



Figure 2.
Alphonse Desjardins fit partie de l'expédition mise sur pied pour aller combattre Louis Riel.



Figure 3.
De 1879 à 1890, Alphonse Desjardins est sténographe officiel à l'Assemblée législative de Québec.

en place. Voici une citation qui exprime sa pensée de belle façon: «Envisagée de ce point de vue, leur existence contribuerait dans une large mesure à l'expansion du volume des affaires qui se porte vers nos grandes banques, et accroîtrait les activités de notre développement économique, en augmentant leur puissance, parce que ces sociétés donneraient aux plus humbles dans les classes populaires l'arme irrésistible du capital, aussi petit soit-il, arme dont ils ont besoin pour féconder leur travail et leurs énergies».

Desjardins était persuadé que ses associations de crédit et d'épargne aideraient les plus démunis en leur permettant le crédit nécessaire pour affronter l'adversité car ce qui l'avait le plus marqué, c'était l'imprévoyance des Cana-

diens-français: ils ne faisaient pas d'épargne. Conséquemment, ils n'avaient pas non plus accès au crédit, puisqu'ils n'avaient rien à offrir en garantie. Desjardins voulait également combattre, à sa manière, les prêteurs sur gage sans scrupule qui pullulaient et dont les affaires florissantes contribuaient à maintenir leurs emprises sur la classe défavorisée. À l'aube du XX^e siècle, le but premier de l'establishment était de faire de l'argent et d'être au service de la grande entreprise tandis que le but des sociétés coopératives d'épargne et de crédit, tel qu'énoncé par Alphonse Desjardins, confirme les moyens que l'on devait se donner pour se faire une place dans le domaine de l'économie: protéger ses membres contre les revers, leur venir en aide par l'usage prudent du crédit, favoriser l'esprit d'initiative, répandre la connaissance de la science économique, enseigner le respect de leurs engagements, créer et accroître la confiance mutuelle et procurer l'indépendance économique.

**Alphonse Desjardins:
homme au mille métiers**

Alphonse Desjardins ne voyait plus qu'une seule solution pour remédier à la situation existante: créer des sociétés coopératives d'épargne et de crédit. Il avait une connaissance accrue du milieu et une notion de ce qu'était la misère. À 16 ans, il doit abandonner ses études pour subvenir aux nécessités familiales. Il s'enrôle dans le 12^e Bataillon d'infanterie à Québec pour en devenir sergent-major. Lorsque le gouvernement fédéral demande des volontaires pour une expédition à la Rivière-Rouge, il part le 17 octobre 1871, pour combattre les Métis de Louis Riel au Manitoba (Figure 2). À son retour, il est embauché par le journal «L'Écho de Lévis», puis passe au «Canadien», propriété de son frère Louis-Georges.

En 1879, Desjardins devient responsable de l'impression des débats à l'Assemblée législative de Québec (Figure 3), poste qu'il occupe jusqu'en 1890. Son rôle consiste à prendre des notes en

sténographie, de résumer les débats et de les publier. Le 9 juillet 1891, il fonde le quotidien « L'Union Canadienne » qui ne vivra toutefois que trois mois. L'année suivante, il occupe le poste de sténographe de langue française à la Chambre des Communes, à Ottawa (Figure 4). Durant vingt-cinq ans, à chaque session du Parlement fédéral, il se rendra sur les lieux, assistera aux débats et copiera en notes sténographiées les interventions de langue française qui seront publiées comme rapports officiels. À ce moment, Desjardins ignore que cette nomination transformera sa vie, celle des Québécois et des Américains.

L'événement qui déclencha l'indignation chez Desjardins et qui l'amènera à poser des gestes concrets se déroule le 6 avril 1897. Desjardins assiste, en tant que sténographe francophone, au discours du député Michael Quinn devant la Chambre des Communes. Comme le discours se fait en anglais et relève des sténographes anglophones, Alphonse Desjardins a la loisir d'écouter et d'analyser l'exposé du député. Il en est abasourdi. Quinn déclare: «...Il s'est présenté par tout le pays, principalement à Montréal, des cas où l'on a perçu des intérêts équivalents à un taux de près de 3000 pour cent par année». Desjardins n'avait pas besoin d'en entendre davantage. Le temps de vérifier les dires de Quinn qu'il endossait le bilan dressé par le député. Dès cet instant, ce fut la croissance contre les usuriers. Moins de quatre ans après cette assemblée, soit le 6 décembre 1900, Desjardins convoque les Léviens et 131 personnes signent un « pacte de solidarité économique » procédant ainsi à la fondation de la première caisse populaire en Amérique du Nord. L'ouverture officielle eut lieu le 23 janvier 1901 dans sa demeure (Figure 5). Au terme de cette première journée d'activité, l'actif de la caisse est de 26,40\$.

Avant de mettre sa caisse populaire en opération, Desjardins avait soumis son projet à des douzaines de banquiers ou d'hommes de la finance. Presque tous lui avaient déclaré que sa caisse populaire n'était qu'un beau rêve et que sa fondation serait vite étouffée par les puissances intéressées à conserver le monopole de l'économie populaire. Que de fois, découragé par l'apathie générale, il fut tenté d'abandonner son projet.



Figure 4.
De 1892 à 1916,
Desjardins occupe le
poste de sténographe
de langue française
à la Chambre des
Communes,
à Ottawa.



Figure 6.
C'est à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa
que Desjardins complète sa
formation sur le
monde coopératif.



Figure 5.
Site de la première caisse populaire en Amérique inaugurée le 23 janvier 1901. En 1983, le ministère des Affaires culturelles reconnaît la Maison Alphonse-Desjardins comme Monument historique.



Figure 8.
Submergé de
travail, Desjardins
doit décliner l'offre
du président Taft
qui sollicitait sa
présence au
Congrès des
gouverneurs des
Etats américains.

L'idéal coopératif

Comme il y avait peu de débats en langue française, à la Chambre des Communes, Desjardins disposait de loisirs et en profita pour parfaire sa formation en fréquentant la bibliothèque du Parlement (Figure 6). De 1897 à 1900, il s'intéresse avec passion aux questions d'usure, de crédit et commence une longue correspondance avec les spécialistes européens. Ses incursions dans le domaine social et financier l'amènent à suivre avec attention les débats fédéraux sur les lois de l'usure. Durant la session parlementaire de 1905, il présente un projet de loi intitulé « Bill sur les sociétés industrielles et coopératives ». La première lecture complétée, le projet de loi est déposé en décembre pour la seconde lecture. C'est à ce moment que les opposants au projet votent une motion de non confiance. Un comité d'étude est alors formé et l'approbation du Sénat est rendue nécessaire. Le Bill 144 franchit la première lecture le 10 mars 1908. Encore une fois, la deuxième lecture ne sera pas votée. Les sénateurs renvoient le projet au Comité permanent des banques et du commerce qui refuse de l'approuver. Plusieurs d'entre eux sont issus du monde de la finance et siègent même au conseil d'adminis-



Figure 7.
Deux journaux américains de langue
française qui attestent de l'établisse-
ment des caisses populaires aux États-
Unis.

tration de banques canadiennes. Ils doutent du bien-fondé des caisses coopératives sans toutefois s'opposer à l'idéal coopératif. Ils concluent en prétextant que l'objet de ce projet de loi relève de la juridiction provinciale. Ainsi le Sénat allègue qu'il a voté selon la Constitution et non contre le système coopératif.

Pour Alphonse Desjardins, la conception des caisses coopératives était le résultat d'une analyse en profondeur de différents modèles de sociétés coo-

pératives d'origine européenne particulièrement celles des Allemands Hermann Schulze-Delitzsch, qui mit sur pied l'organisation du système coopératif en 1852, et de Friedrich Wilhelm Raiffeisen qui fut à l'origine d'un mouvement similaire en 1862. En 1897, il prend connaissance, à la bibliothèque du Parlement, d'une brochure décrivant un système de caisse populaire et coopérative en Europe (Cooperative Credit Banking de H.W. Wolff). Cette lecture sera le fer de lance de l'empire actuel. L'élosion idéologique se réalisera à la suite d'une correspondance volumineuse. Le monde coopératif s'ouvre devant lui et jusqu'à sa mort, survenue le 31 octobre 1920, il n'en détournera plus jamais les yeux. Durant deux ans, Desjardins correspond régulièrement avec les grands coopérateurs européens tels que Henry Wolff, le grand spécialiste des banques populaires; Charles Rayneri, président de la caisse de Menton; Louis Durand, fondateur des Caisse ouvrière française; Concini, secrétaire de la Fédération des caisses italiennes; et Luigi Luzzati, fondateur des caisses italiennes et futur Premier ministre d'Italie.

Expansion vers les États-Unis

L'œuvre d'Alphonse Desjardins ne s'est pas limitée seulement au Québec. Voyons maintenant son influence sur la formation du mouvement coopératif américain, le *Credit Union*. Le tout débuta le 24 novembre 1908 lorsque le curé Pierre Hevey, de la paroisse Sainte-Marie, de Manchester, au New-Hampshire, appuyé par la communauté franco-phone, demande à Alphonse Desjardins de les assister pour mettre sur pied une caisse populaire. Elle fut organisée tardivement en 1908 et approuvée par une loi spéciale de l'Etat du New-Hampshire le 6 avril 1909. Ce qui lui conféra le titre de la première caisse populaire aux États-Unis. L'appellation francophone de «Caisse populaire Sainte-Marie» lui fut donnée à cause de l'ensemble de la communauté, et du fait que 99 pour cent des sociétaires y fut recrutés. Le succès attira l'attention des autorités civiles, si bien que le gouverneur du Massachusetts l'invite à faire connaître son système à toute la population de l'État. Il le prie même d'expliquer sa méthode devant la Chambre de Commerce. Finalement, la législature adopte une loi basée sur ses conseils une semaine après celle du New-Hampshire. Sa popularité est telle que les invitations affluent de toutes parts. Il sera même obligé de refuser celles du *Southern Commercial Congress* et du président

américain Taft. À la lumière de ces rencontres, plusieurs fondations et banques d'Etat ont réclamé son aide dans l'établissement de coopératives d'épargne et de crédit destinées à favoriser le mieux être des classes ouvrières et agricoles du pays.

En 1909, Desjardins est invité au Twentieth Century Club, de Boston, pour décrire les opérations des caisses populaires. Il retourne aux États-Unis, en 1911, pour participer à la rédaction de la première loi des *Credit Unions* américaines. Pour la seconder dans ses efforts en territoire américain, Desjardins s'est adjoint le commissaire des banques de l'Etat du Massachusetts, monsieur Peter Jay, qui avait entendu parler des caisses populaires du Québec, et le philanthrope et homme d'affaires de Boston, monsieur Edward A. Filene, qui dépensera plus d'un million de dollars pour répandre les caisses populaires aux États-Unis. Ce dernier supporta et guida le mouvement durant plus de 30 ans et contribua dans une large mesure à l'adoption de la *Federal Credit Union Act of 1934*. Il avait été impressionné durant son voyage autour du monde effectué en 1907, avec la banque de coopérative agricole, des difficultés rencontrées par l'ensemble des classes défavorisées. À son retour, il entreprit une campagne de sensibilisation pour stimuler l'intérêt de la population à l'idée du mouvement des caisses populaires. Le 2 juillet 1911, Desjardins se rend à Lowell, dans l'Etat du Massachusetts, sur l'invitation d'un homme d'affaires, monsieur Frank Ricard. Sa présence fut remarquée et le journal local, dans son édition du lendemain, fit son éloge (Figure 7).

En 1912, Alphonse Desjardins se présente devant la War Monetary Commission pour exposer son système. La même année, il est l'invité de la Russell Sage Foundation, de New York. Submergé de travail, il doit refuser l'invitation du secrétaire d'Etat américain, monsieur Knox, qui, à la demande du président Taft (Figure 8), sollicite sa présence au Congrès des gouverneurs des États américains. Le 24 avril 1913, il reçoit une décoration offerte par sa Sainteté le pape Pie X (Figure 9) qui lui confère le titre de Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. En 1921, Edward Filene fonde le *Credit Union National Extension Bureau* pour promouvoir l'expansion du système coopératif. Mais avec les différentes formes de mandats accordés par les Etats qui voulaient, eux aussi, s'octroyer l'idée, il devint clair qu'une législation fédérale était main-



Figure 9.
Desjardins reçut
le titre de
Commandeur de
l'Ordre de
Saint-Grégoire le
Grand de
Sa Sainteté
le pape Pie X.

tenant nécessaire. Cette situation favorisa l'établissement de la *Federal Credit Union Act of 1934*, sous le patronage du sénateur Morris Sheppard, du Texas. C'est le président Franklin D. Roosevelt (Figure 10) qui, le 26 juin 1934, approuva la législation permettant aux caisses populaires d'être organisées à l'échelle des États-Unis sous la charte du gouvernement fédéral. La même année, la *Credit Union National Association* était mise sur pied par les caisses elles-mêmes afin d'accroître et de développer l'idée originale du père des caisses populaires américaines, Edward A. Filene et, bien sûr, celle du père des caisses nord-américaines, Alphonse Desjardins. De nos jours, plus de 22 000 caisses populaires existent aux États-Unis avec un actif de quelque 134 000 000 \$ et près de 50 millions de membres. Parmi ses 22 000 caisses, quelques 12 000 sont sous juridiction fédérale avec 25 millions de membres, alors que les autres sont sous l'autorité de l'entreprise privée.



Figure 10.
La loi permettant
aux caisses popu-
laires d'être orga-
nisées à l'échelle
des États-Unis fut
approuvée par le
président Franklin
D. Roosevelt.

L'œuvre de Desjardins honorée par les Postes américaines

Le timbre-poste américain qui reflète l'idéologie de Desjardins est l'œuvre du designer Michael David Brown, de Rockville, au Maryland (Figure 11). L'artiste a stylisé des profils représentant des épargnantes de tous âges, à l'intérieur d'une pièce de monnaie, avec comme toile de fond le signe d'unité monétaire.

Nous espérons que cette brève incursion dans la vie de Gabriel-Alphonse Roy, dit Desjardins, vous a permis de découvrir et d'apprécier ce grand Québécois dont la philosophie rayonne aujourd'hui dans toute l'Amérique du Nord.



Figure 11.
Timbre-poste américain émis en 1984 pour souligner le 50^e anniversaire de l'acte permettant l'établissement des caisses populaires selon le système coopératif préconisé par Alphonse Desjardins.

16

Bibliographie

CREVIER Gabriel, *L'épopée franco-américaine, ce que le Québec a donné à la Nouvelle-Angleterre*, Mémoires de la Société généalogique Canadienne-française, Volume XXXV, Numéro 1 Mars 1984, page 21.

Alphonse Desjardins (1854-1920) a doté les québécois de moyens à leur mesure, Plus, Montréal, samedi 16 juin 1984, pages 2-4.

LAMARCHE Jacques A., *Les Caisses populaires*, Collection du Cap, Montréal, 1967, pages 109-120.

LAMARCHE Jacques, *La saga des Caisses populaires*, Éditions La Presse, Montréal, 1985, 271 pages.

LAPLANTE Laurent, *Derrière la valse des milliards*, Revue Notre-Dame, Numéro 9, Octobre 1985, pages 1-3.

GOULET Pierre et CAMERON Guy, *Desjardins, de 1900 à l'an 2000*, Ma Caisse, Revue d'information des Caisses populaires et des Caisses d'économie Desjardins, Volume 23, Numéro 2, Mars-Avril 1986, pages 5-9.

Lowell (Mass.), 2 juillet 1911, Ma Caisse, Revue d'information des Caisses populaires et des Caisses d'économie Desjardins, Volume 24, Numéro 5, Septembre-Octobre 1987, pages 20-21.

1 fois... 2 fois... 3 fois... Adjugé!

GÉRARD RAULT
Club philatélique du Lakeshore



Tres bons résultats les 9 et 10 mars chez Montréal Timbres et Monnaies et Ian Kimmerly. Les ventes se déroulant les mêmes soirs, il fallut choisir.

Ottawa

Le 9, vente sans réserve et résultats surprenants sur certains lots.

Devant environ 75 personnes muettes d'attention, Ian Kimmerly ouvre les enchères à 19 heures sonnantes! À 20 heures, 250 lots plus tard, M. Verge le remplace pour les 250 lots suivants. Pause-café de 10 minutes à 21 heures, puis Ian Kimmerly revient terminer les 275 derniers lots. À 22 h 30, quelques lots me tenaient compagnie sur l'autoroute 417, direction Montréal. Si vous vous déplacez sans avoir préparé votre affaire, il est probable que vous n'aurez pas le temps de placer un mot et reviendrez brouille!

Un album Kenmore en excellent état contenant les 25 séries complètes du mariage royal de 1981, acquis à l'origine pour 195 \$US, a trouvé preneur pour seulement 22 \$US. Avis aux investisseurs! Par contre, les timbres du Jubilé d'argent émis en 1935 par Ascencion a dépassé le Scott.

Plus tard, les carnets de la Croix-Rouge française ont atteint le plein prix de détail des négociants parisiens. Pas d'aubaines là!

Enfin, les timbres canadiens ont attiré de nombreuses enchères, dépassant souvent les 40% de la cote pour des timbres sans défaut.

Quelques variétés ont dépassé la valeur du Scott. Pensez donc au Darnell pour tout ce qui touche les variétés canadiennes.

Montréal

Le 10, retour à Montréal où 82 philatélistes avaient assisté en personne à la vente de la veille. Là aussi les timbres canadiens ont très bien réussi (pour les vendeurs!). De la série Amiral au 1\$ des pêcheries, environ 40% de la cote pour tous les lots sans charnière, 60% pour un bloc de coin du 50¢ Pétrole (Scott 294, Darnell 345).

D'autres lots à remarquer: Les variétés 5¢ et 6¢ de Noël 1970 avec marquage Winnipeg ont atteint les 50% de cote. De même pour tous les lots de vignettes privées d'aéroclubs et de lignes commerciales privées (Scott CLxx), mais 60% pour chacun des 3 lots identiques de 4 timbres (CO1,2,EO1,2) sans charnière! Le cas est particulièrement remarquable lorsque 3 lots identiques sont vendus coup sur coup.

La chronique de mars indiquait que les variétés sont de plus en plus recherchées, offrant quelque défi aux collectionneurs désabusés par les collections annuelles vendues par les Postes de nombreux pays. Un catalogue précis s'impose néanmoins toujours afin de connaître si non la valeur de toutes les variétés, du moins celles qui sont reconnues, cotées ou qui offrent quelque possibilité.